



Vérification de la pression de gonflage - Pneus camping-cars

Pourquoi faut-il vérifier la pression de gonflage des pneus ?

Il est essentiel, pour la stabilité de l'ensemble roulant et donc pour votre sécurité, d'utiliser la pression de gonflage adaptée à votre camping-car.

Le sous gonflage ou le sur gonflage peuvent rendre la conduite dangereuse, mais aussi provoquer des dégâts sur le pneumatique, pouvant aller jusqu'à sa détérioration.

Les pressions doivent être vérifiées à froid, avant chaque voyage. En cas de contrôle lors d'un voyage (pneus chauds), ne jamais diminuer les pressions. Après avoir vérifié les pressions, s'assurer que la valve ne fuit pas et remettre impérativement le bouchon de valve.

Les pressions de gonflage préconisées pour votre camping-car se trouvent dans le carnet d'entretien ou sur une plaque ou étiquette spécifique. (vérifier la pratique des constructeurs)

N'oubliez pas de vérifier le bon état du pneumatique de la roue de secours, ainsi que sa pression de gonflage.

- **Surveiller les pressions** (à froid de préférence) : impérativement au sortir de la période de stockage prolongée et tous les 15 jours pendant la période d'utilisation. Pendant la période hivernale où le véhicule devra être stocké sur cales, la pression sera également vérifiée.
- **Respecter les pressions préconisées** par le celluleur (carrossier) à l'intérieur du camping-car. En l'absence de conseil pression, consulter votre revendeur.
- **Eviter les roulages intensifs** à vitesse soutenue à pleine charge sur autoroute.